

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	26 (1918)
<b>Heft:</b>	7
 <b>Artikel:</b>	Ouvrons nos fenêtres
<b>Autor:</b>	Mayor, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682859">https://doi.org/10.5169/seals-682859</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Rouge (que l'on confond trop souvent encore avec le « Comité international » dont le siège est à Genève), il est à remarquer que la Croix-Rouge ne fera désormais que les transports de grands blessés et de grands malades, ce qui est bien dans ses attributions. Les autres transports — rapatriés, évacués — dépendent dès maintenant du service territorial de l'armée.

Grace aux accords intervenus entre plusieurs puissances belligérantes, dont les délégués ont siégé à Berne, souvent en présence du colonel Bohny, les convois de rapatriés grands blessés vont sensiblement augmenter. C'est ainsi que tous les mardis un train d'Italiens quitte Buchs pour Chiasso, et ce sont des dames de la Croix-Rouge tessinoise qui accompagnent ces convois, ainsi que des membres des colonnes. A ce sujet, le médecin en chef de la Croix-Rouge exprime ses regrets de ne pouvoir prendre à tour de rôle toutes les colonnes de la Croix-Rouge, mais la pénurie des trains et la difficulté des horaires l'obligent à convoquer la plupart du temps des colonnes de la Suisse orientale.

Au cours des quatre années écoulées, les **statuts** adoptés par la Croix-Rouge suisse en 1913, se sont révélés insuffisants à bien des égards; il y aura lieu de les réviser après la guerre, de mieux définir la position de la Croix-Rouge vis-à-vis de l'armée; peut-être sera-t-il bon aussi

de prévoir qu'en cas de mobilisation de notre armée, la Croix-Rouge dépendrait exclusivement du service territorial.

L'armée a institué dernièrement un chef du service de l'assistance militaire (dont s'occupait jusqu'ici — partiellement du moins, la Croix-Rouge suisse). C'est à ce service qu'est due l'initiative du « **Don national en faveur de nos soldats et de leurs familles** » dont nous parlons d'autre part.

Enfin le colonel Bohny s'est fait un plaisir d'aviser les membres de la Direction qu'il venait de recevoir de la part de la Croix-Rouge des Etats-Unis d'Amérique, l'avis d'un **don de 500,000 fr.** mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse. C'est avec une reconnaissance bien compréhensible que les membres de la Direction ont entendu cette communication, et ils ont pris une part active à la discussion ouverte par le colonel Bohny au sujet de l'emploi de cette somme qui permettra à notre société nationale de la Croix-Rouge de faire face à des dépenses urgentes. Aucune décision n'a été prise quant aux attributions de ce beau don; différents avis ont été émis, et sans doute cette intéressante discussion sera reprise à une assemblée de délégués de la Croix-Rouge que le médecin en chef pense convoquer pour cet automne à Olten, comme l'an dernier.

D<sup>r</sup> M<sup>r</sup>

## Ouvrons nos fenêtres

Du D<sup>r</sup> Eug. Mayor dans *Feuilles d'Hygiène* (15 mai 1917)

Est-il une banalité plus grande que celle de conseiller d'aérer aussi souvent que possible nos appartements, de manière à en renouveler l'air plus ou moins vicié. Et pour-

tant quand on examine les choses d'un peu près, on est fort étonné de constater combien ce principe d'hygiène domestique est méconnu et cela surtout dans certains milieux.

Certes, les classes cultivées, et encoore, comprennent généralement l'utilité de l'aération des chambres et des appartements et s'en trouvant bien, la mettent plus ou moins largement en pratique. Par contre, dans les milieux ouvriers et dans les campagnes, cet excellent principe et méconnu, pour ne pas dire même trop souvent inconnu.

Chaque médecin, dans sa pratique, aura eu à pénétrer dans ces appartements où, dès qu'on ouvre la porte, on est pris à la gorge par cette odeur si caractéristique de renfermé qui vous étouffe et vous coupe la respiration. Il ne vient pas à l'idée de ces gens d'ouvrir un moment leurs fenêtres, de manière à renouveler l'air horrible qu'ils se forcent volontairement à respirer sans qu'on sache pourquoi.

C'est bien autre chose encore l'orsqu'il y a un malade dans la famille. On force alors ce malheureux à rester dans un air irrespirable, sous le fallacieux prétexte qu'il pourrait être dangereux pour lui d'avoir une fenêtre ouverte un moment: il pourrait prendre un rhume ou aggraver sa maladie, l'air frais du dehors étant certainement nuisible alors que l'air surchauffé et odorant de la chambre ne peut qu'avoir une bonne influence.

Il n'est, d'ailleurs, pas nécessaire d'être médecin pour ce rendre compte de ces fautes contre l'hygiène; toute personne, pour peu qu'elle soit en contact avec un certain nombre de familles dans les milieux les plus divers, sera à même de faire les mêmes observations.

La grosse objection que l'on fait à l'aération des appartements en hiver, c'est le refroidissement. A cette époque de l'anné, il est évident qu'il ne faut pas ouvrir toutes les fenêtres pendant plusieurs heures, mais aérer de temps en temps dans la journée, c'est-à-dire ouvrir pendant quelques minutes de manière à renouveler et

à changer l'air des pièces. Faite dans ces conditions, l'aération des appartements n'aura aucun inconvénient, mais une foule d'avantages et, en particulier, la maison ne sera nullement refroidie.

Vous entendrez des gens vous dire qu'il est inutile d'aérer les pièces des appartements, étant donné qu'il se fait toujours une certaine ventilation, soit par les fenêtres, ou les portes qui ferment mal, ou par les cheminées. Le fait est exact en principe, mais en pratique, cette ventilation naturelle est complètement insuffisante, sans compter qu'elle peut présenter des inconvénients en provoquant des courants d'air d'autant plus grands que des ouvertures diverses joignent mal.

En fait, on ne peut faire aucune objection quelque peu sérieuse contre l'aération des appartements, aussi bien en hiver qu'en été, et c'est même un devoir pour tous ceux qui s'intéressent aux questions d'hygiène publique que de vulgariser cette saine notion et de la répandre de plus en plus, car il y a encore beaucoup à faire pour qu'elle se généralise et soit admise par tout le monde. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, on se heurte à de vieux préjugés ne reposant sur aucune base et chacun sait combien il est difficile de lutter et de réagir contre les préjugés enracinés solidement.

Aérons donc nos appartements aussi bien en été qu'en hiver et nous nous en trouverons beaucoup mieux; mais il ne suffit pas de trouver ce principe très juste, il faut encore le mettre en pratique et le faire admettre par les maîtresses de maison et les ménagères, ce qui est peut-être plus difficile.

Cet air confiné des appartements non aérés est non seulement malsain pour les occupants, mais il peut être encore dangereux grâce aux poussières bacillifères qui sont introduites dans les appartements.

Ces poussières, respirées ou ingérées accidentellement, peuvent être le point de départ de maladies graves, en particulier de la tuberculose, car les bacilles conservent leur virulence dans ces milieux non aérés et souvent peu ou mal éclairés. Et, d'ailleurs, des expériences ont été faites à ce sujet qui sont des plus démonstratives; des cochons d'Inde ayant été inoculés avec des poussières recueillies dans des chambres non ou peu aérées et ensoleillées, sont morts en peu de temps de tuberculose et cela dans des appartements où il n'y avait aucun malade atteint de cette affection.

S'il est malsain de vivre dans un air confiné pendant la journée il est encore plus mauvais de dormir dans une chambre hermétiquement close. Depuis longtemps déjà, les médecins et les hygiénistes en particulier recommandent de dormir avec les fenêtres ouvertes, et pourtant, si on fait une enquête un peu sérieuse, on est étonné de voir combien peu de personnes mettent en pratique cet excellent précepte.

Beaucoup de personnes, pendant l'été, ouvrent leurs fenêtres pour avoir un peu de fraîcheur, mais dès que l'automne approche on se hâte de dormir dans une chambre fermée et cela soi-disant parce qu'on risque de prendre froid. C'est là une erreur et chez nous on peut et je dirais même on devrait dormir toute l'année avec la fenêtre ouverte. L'excuse du froid n'est qu'un mauvais prétexte et d'ailleurs on s'habitue tellement vite à dormir dans ces conditions qu'au bout de peu de temps on ne s'aperçoit plus du froid extérieur et même qu'on dort mal si pour une cause ou pour une autre on est obligé de fermer sa fenêtre. Ce n'est donc qu'une simple habitude à prendre, qui se conservera ensuite pour le plus grand bien des individus et elle se prend très facilement.

Si cet air pur est très utile pendant la nuit aux adultes, il est encore plus nécessaire aux enfants et eux ne devraient jamais dormir dans une chambre fermée. Ici encore on se heurte à la routine et à une foule d'objections qui ne sont que des mauvais prétextes, car les enfants, tout comme les adultes, supportent très bien cette manière de faire et n'en retirent que des avantages précieux pour leur santé. Il suffit de prendre quelques précautions pour les enfants qui bougent beaucoup dans leur lit et ont une tendance à se découvrir.

On peut sans aucun inconvénient habiter les nourrissons à dormir dans une chambre ouverte et, pour notre part, sauf indication spéciale, nous recommandons toujours cette manière de faire.

Une erreur très répandue consiste, dans certains milieux, à maintenir les malades dans une chambre hermétiquement close et dans un air confiné détestable. Le simple bon sens déjà devrait indiquer que les malades, plus encore que les gens en bonne santé, ont besoin de respirer de l'air pur; néanmoins, trop souvent, on les fait vivre dans une chambre non aérée.

Chaque médecin aura pu voir, à maintes reprises, de ces malheureux qu'on laisse dans leur air confiné et vicié, sous prétexte qu'il est nuisible et même dangereux de laisser pénétrer de l'air extérieur. Supposez, ce qui arrive souvent, que la personne en question ait des visites ou que la famille vienne passer son temps libre dans la chambre du malade, pour lui tenir compagnie tout en le soignant, et on peut se représenter l'air irrespirable qui doit exister dans cette chambre.

On ne saurait assez réagir contre cette pratique qui est contre toutes les règles de l'hygiène. Chacun sait qu'actuellement les tuberculeux se trouvent très bien de vivre dans des chambres très aérées avec

fenêtre ouverte toute l'année et cela aussi bien dans la plaine qu'à la montagne. La cure d'air pur joue un rôle de plus en plus considérable dans le traitement de la tuberculose et on sait quels beaux résultats on peut en attendre.

Mais il n'y a aucune raison pour que seuls les tuberculeux retirent un grand bénéfice d'être soignés dans un air aussi pur que possible. On peut donc poser comme principe que les chambres de malades doivent être aérées souvent et que l'air confiné est nuisible et doit être évité à tout prix. Nous ne voulons pas dire que tous les malades, été comme hiver, doivent être maintenus dans des chambres à fenêtre ouverte; nous disons seulement que les chambres doivent toujours et fréquemment être aérées quand la fenêtre ne peut pas rester ouverte toute la journée.

Mais ne nous faisons pas d'illusion: il se passera probablement encore bien des décades avant que cette notion si simple d'hygiène ait pénétré dans le public et surtout se soit généralisée et soit entrée dans la pratique courante. Dans ce domaine, les médecins peuvent faire beaucoup et ils font beaucoup; mais, à eux seuls, ils n'arriveront pas au résultat souhaité, il faut que ces idées soient aussi admises par les intéressés et, d'une manière plus générale, par tout le monde.

Il ne faut pas perdre de vue que l'encombrement des chambres à coucher est très nuisible pour la santé générale, aussi ne peut-on que déplorer ces vrais dortoirs qu'on rencontre dans les milieux ouvriers

où chacun, pendant la nuit, a à sa disposition un minimum d'air à respirer et bien souvent encore cet air est vicié et confiné.

Dans ce domaine, d'intéressantes statistiques ont été faites qui ont montré que pour les personnes qui ne sont pas plus de deux dans une pièce, les décédés avaient succombé à 47 ans en moyenne; lorsque 2 à 5 personnes habitent dans une seule chambre, les décès surviennent à 39 ans en moyenne; pour 5 à 10 personnes logeant dans la même chambre, la mort survient à 37 ans et enfin pour plus de 10 personnes logées ensemble, la mort survient à 32 ans en moyenne.

Nous pourrions encore dire quelques mots du choix souvent fâcheux que l'on fait des chambres à coucher quant à leur situation et à leur cubage d'air, mais cela nous conduirait trop loin et nous nous réservons de revenir sous peu sur ce sujet qui a son importance et qui ne doit pas être négligé.

Pour nous résumer en quelques lignes; nous pourrons dire qu'au point de vue de la salubrité de toute habitation, une indication formelle, capitale, s'impose, c'est de maintenir, dans les maisons où nous passons la meilleure part de notre existence, un air pur ou aussi semblable que possible à l'air libre. Pour cela, il faut donner aux pièces des dimensions en rapport avec le nombre des individus qui doivent les occuper et le temps qu'ils doivent y séjourner; en outre, il faut assurer le renouvellement de l'atmosphère inférieur en établissant une aération suffisante.

## Don national suisse pour nos soldats et leurs familles

M. le colonel *Wildholz*, Commandant de corps d'armée, nous prie de reproduire l'appel qu'on va lire, et qui ne concerne pas

seulement le peuple bernois, mais tous les habitants de notre chère patrie:

Lorsqu'en août 1914 nos troupes asser-